

Saint-Pierre, le 26 Août 2024



La Principale

Aux parents d'élèves du collège de Terre Sainte

OBJET : Elections des représentants de parents au Conseil d'Administration Réunion d'information prévue le jeudi soir 29 Août à 16h30 au collège.

Madame, Monsieur,

Dans chaque établissement scolaire, des parents se rendent disponibles et sont élus pour vous représenter certains soirs aux conseils d'administration (vote du budget, règlement intérieur, sorties scolaires, préparation de la rentrée, compte financier, bilans annuels, ...) et dans les différentes instances (conseil de discipline, commission éducative, Commission d'éducation à la santé et la citoyenneté, commission permanente, commission d'hygiène et sécurité, ...). Par leur intermédiaire, en participant à la vie de l'établissement, vous avez un rôle à jouer pour la réussite de vos enfants.

Qui peut se présenter ? Tout parent est électeur et éligible. Peuvent déposer des listes de candidatures

- Les fédérations de parents d'élèves ;
- Les associations de parents d'élèves, déclarées ou non ;
- Les parents qui n'appartiennent à aucune association de parents d'élèves.

Qui peut voter ? Vous pouvez voter si vous êtes :

- Un parent d'élève titulaire de l'autorité parentale sur votre enfant scolarisé ;
- Un tiers qui exerce cette autorité par décision judiciaire.

Quand voter ? Les élections auront lieu le **vendredi 4 Octobre 2024**.

Comment voter ?

Par correspondance exclusivement, avec le matériel de vote qui sera distribué à votre enfant au plus tard le vendredi 27 Septembre 2024.

Si vous souhaitez vous rendre disponible pour vous porter candidat, vous êtes cordialement **invités jeudi soir 29 Août à 16h30 au collège**. Les listes seront librement constituées sous la responsabilité des têtes de listes volontaires. Les candidats seront invités à venir procéder à la mise sous enveloppe du matériel de vote le jeudi 26 septembre matin.

Je vous remercie par avance de votre investissement.

La Principale
Nathalie AH SOON

